

■ Bruxelles

# La justice se rend dans l'insécurité

► Il n'y aurait pas que le "vieux" palais qui souffrirait de mille tares.

Dans une lettre adressée à la ministre de la Justice, Annemie Turtelboom (Open VLD), différentes autorités judiciaires et des représentants du barreau de Bruxelles réclament d'urgence des mesures visant à sécuriser le palais de justice de Bruxelles, à la suite de l'incendie survenu le 3 janvier dernier et des menaces de mort proférées le 10 janvier à l'encontre de magistrats.

Les auteurs de la lettre estiment que le bilan de l'incendie aurait pu être tragique si le facteur "chance" n'était intervenu. Les chefs de corps de toutes les juridictions et du parquet mais aussi les bâtonniers des Ordres néerlandais et français des avocats du barreau de Bruxelles évoquent "des énormes problèmes de sécurité" auxquels est confronté le personnel du palais de justice de Bruxelles.

Si une majorité du personnel avait déjà quitté les lieux lors du déclen-

chement de l'incendie du 3 janvier, certains l'ont toutefois échappé belle. Il n'y a pas eu de diffusion de messages d'évacuation via les haut-parleurs, le système d'alarme n'était pas activé et le dispositif d'extinction d'incendie était hors-service.

Deux conseillers près la cour d'appel travaillaient à moins de dix mètres du foyer de l'incendie quand ils ont été alertés par un bruit étrange. Un magistrat du parquet général a dû faire face à un important dégagement de fumée et un membre du Collège des procureurs généraux a échappé aux flammes via l'ascenseur, la cage d'escaliers n'étant plus accessible.

Les auteurs de la lettre réclament notamment un contrôle par la police ou les agents de sécurité des visiteurs à l'entrée principale; un véritable plan d'évacuation; ou encore l'installation de détecteurs de fumée dans tous les bureaux et couloirs.

L'incident vient s'ajouter à une longue liste de débâcles divers qui, depuis plusieurs années, accablent l'imposant bâtiment de la place Poelaert et qui vont des cambriolages aux évènements "armés", en passant par les menaces lancées à l'audience contre des

magistrats. Sans parler des alertes à la bombe ou des véhicules de juges viciés sur le parking. Ni de situations plutôt tuesques comme celle qui fit qu'un jour, un détenu censé comparaître en chambre du conseil, endroit hyper-sécurisé s'il en est, se retrouva seul à proximité d'une scie électrique abandonnée dans un couloir en travaux.

Il ne faudrait cependant pas croire que ces incidents à répétition concernent uniquement le "vieux" palais. Ces dernières années, plusieurs juridictions ont trouvé asile dans des bâtiments voisins, beaucoup plus modernes et en principe mieux sécurisés que le "manamouth", aux multiples portes d'entrée, aux fenêtres au rez sans barreaux, aux accès démunis de portiques électroniques, aux salles d'audience seulement surveillées par la police en cas de procès à risques, aux appareils d'alerte incendie défectueux et aux caméras de surveillance nouvellement installées parfois capricieuses.

Pourtant, tout n'est pas rose non plus dans ces ensembles censés bénéficier d'une protection dernier cri. Exemple: les chambres civiles du tri-

bunal de première instance sont abritées dans un bâtiment joliment appelé "Montesquieu". On y entre comme dans un moulin, il n'y a aucun contrôle, aucun portique de sécurité, aucune fouille de sac, il n'existe aucune seule issue, la sortie vers la rue aux Laines étant bloquée, ce qui fait qu'en cas d'incident grave, nous serons faits comme des rats, les murs sont de simples cloisons qui, en cas de fusillade, laisseraient passer toutes les balles", nous confiait récemment un magistrat.

La situation au "Portalis", qui accueille notamment le parquet bruxellois, serait à peine meilleure. D'après plusieurs "locataires", lors d'un exercice d'évacuation, on s'est aperçu qu'il fallait utiliser un badge pour sortir alors que les avocats et les visiteurs n'en ont pas mais aussi que la porte de secours était bloquée, ce qui en dit long sur ce qui se passerait en cas d'incendie.

Par ailleurs, selon une source policière, le portique de sécurité (là, il en existe un), serait régulièrement déconnecté "parce que le bruit gênerait le personnel d'accueil".

J.-C.M.

da Libre Belgique mercredi 18.01.2018